

# Club De Gymnastique Montmorencéen

# Compétition

## TOUTE INSCRIPTION DEVRA ETRE OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNEE D'UN CERTIFICAT MEDICAL

coordonnées de l'adherei	it ivierci de rempiir e	n majuscule & Toutes les rubriques	
Nom	Pré	nomNé(e) le:/	
Adresse			
Code Postal & Ville		Tel ////	
Licencié FFG	, ,,,,,,,		
Je soussigné		Représentant légal de l'enfant mineur	
		que mon enfant était adhérent lors de la saison 2019-2020. N°de	
licence <b>11095.361.</b>			
		Γ	
Date///		Signature des	
Cotisation		Parents	
	iption complet pour	tous les adherents 2019-2020, certificat médical comprit, remis	
	· ·	et faite. Merci d'envoyer ou de déposer dans la boite aux lettres	
·		SEJEAN 35 avenue Marchand Montmorency	
FED A & B remis après le 1ei	<u> </u>	lundi 18h30 à 20h30 & mercredi 10H à 12h30	
	r/09 □ <b>315</b> €	lundi 18h30 à 20h30 & mercredi 10H à 12h30	
, como atamete 20.	705 = 0200		
Paiement $\square$ Au comptai	nt en cheque		
☐ Coupons Sport		Complément en cheque	
☐ En plusieur	s Fois	□ en 3 fois □ en 5 fois	
Chèque	Encaissement	Montant	
	01/10/2020		
	01/11/2020		
	01/12/2020		
	01/01/2021		
	01/02/2021		
Pièce à fournir OBLIGATOIREMENT			
<ul><li>□ Règlement par chèque(s) établi(s) à l'ordre Du CDGM</li><li>□ Certificat médical &amp; Pour les adhérents pratiquant la compétition préciser APTE POUR LA GYM EN COMPETITION</li></ul>			
Li Certificat medical & Pour	ies adherents pratiquar	nt la competition preciser APTE POUR LA GYM EN COMPETITION	
Qui Contacter			
La trésorière, Claude Sejean : 06.73.88.74.84			
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		75.58.53.03	
,		jean@wanadoo.fr	
Autorisation Parentale	<u>0.50</u>	jesne wanasom	
		Représentant légal de l'enfant mineur	
Pratiquer la gymnastique de compétition et d'entraînement au sein de l'association CDGM . A effectuer Les déplacements			
sportifs à bord du véhicule personnel d'un membre du club ou parents accompagnateur et décline toute responsabilité			
envers le CDGM. Voua autorisez le club CDGM à photographier ou filmer votre enfant, et de publier ou diffuser sur le site			
internet du club. Vous donnez tout pouvoir au responsable concerné pour agir en votre nom pour toute intervention			
médicale indispensable et urgente.			
		Signature des	
Date//	/	Parents	

#### **Dons**

Les dons en faveur des associations d'intérêt général (dont le CDGM) ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire. Par exemple pour 100 euros versé vous déduirez 66 euros, Si vous choisissez de faire un don, merci de bien vouloir faire un cheque à part a l'ordre du CDGM

Exemple

Cotisation Don Reduction fiscale Cout réel 350 € +100 297 € 153,00 €

### Règlement intérieur : Nos 9 règles d'or

- <u>1° Affiliation</u>: Le CDGM est affilié à la fédération française de gymnastique. De par son affiliation elle s'engage à se conformer aux attentes et au règlement de la FFG
- <u>2° Dossier d'inscription</u>: Pour que l'inscription soit valide et votre enfant assuré, le **dossier doit être rendu COMPLET** dans les délais. Une fois le délai dépassé nous pouvons refuser l'accès aux entrainements.

Une fois le dossier rendu l'enfant est adhérent du CDGM du 1<sup>er</sup> Septembre au 31 Aout. Il s'engage donc, sous votre responsabilité, à respecter le règlement intérieur.

<u>3° Tenue</u>: Pour un bon déroulement des cours nous demandons à chaque enfant d'apporter une **tenue adaptée** à la gymnastique (Justaucorps / Short / legging / tee shirt manches courtes) et de s'attacher les cheveux correctement.

De plus pour les gymnastes en section compétition il sera demandé d'acheter le justaucorps du club qu'il faudra apporter à chaque compétition par équipe.

<u>4° Matériel</u>: Il est demandé de **prendre grand soin du matériel** acheté et mis à disposition. Dans l'optique des cours, participer à l'installation et au rangement de la salle.

En cas de dégradation volontaire du matériel il sera demandé à la famille un dédommagement pécuniaire.

- <u>5° Etat d'esprit</u>: Nous essayons de transmettre au travers de notre sport certaines valeurs. Le **respect** des autres enfants et des entraineurs est primordial. Ainsi tout propos injurieux, anti-sportif, sexiste ou raciste se verra sanctionné, dans les cas les plus extrême par une exclusion définitive sans possibilité de remboursement.
- <u>6° Accompagnement à la salle</u>: Il est fortement conseillé d'amener et de venir récupérer son enfant à la porte du vestiaire en respectant les horaires. Le CDGM n'est plus responsable en cas d'accident ou d'incident en dehors de la salle d'entrainement en dehors des horaires d'entrainement.
- <u>7° Compétition</u>: Les gymnastes doivent suivre régulièrement les entrainements et être présentes à chaque manifestation où elles ont été inscrites, sous peine de perdre sa place dans la section compétition
- <u>8° Remboursement et responsabilité</u>: Aucun remboursement ne peut être réclamé, sauf en cas de présentation d'un certificat médical contre indiquant la pratique de la gymnastique. Le remboursement se fera par rapport au nombre de trimestres manqués.
- <u>9° Fête du club</u>: Au mois de juin il y aura un spectacle, il se peut que vous ayez des tenues a acheter. <u>L'entrée sera de 2,00 euros par adulte merci de prévenir vos familles</u>

Nous déclinons également toute responsabilité en cas d'évènements extérieurs à motifs impérieux qui amèneraient à une fermeture de la salle (épidémies, incendies, inondations ...). Le CDGM ne pourra pas répondre favorablement à une demande de remboursement.

Signature